



# Information prédon



## **Vous allez donner votre sang**

Au nom du million de patients qui chaque année a besoin d'une transfusion sanguine ou de médicaments dérivés du sang, nous vous en remercions.

## INFORMATIONS SUR LE SANG

Le sang est composé de cellules (globules rouges, globules blancs et plaquettes) baignant dans un liquide (le plasma) riche en protéines (albumine, immunoglobulines, facteurs de coagulation...).

### Sa fonction est multiple :

- transporter l'oxygène (globules rouges) ;
- lutter contre les infections (globules blancs et immunoglobulines) ;
- lutter contre les saignements (plaquettes et facteurs de coagulation) ;
- maintenir la pression sanguine (albumine)...

## LES DIFFÉRENTS TYPES DE DON

Le matériel de prélèvement (aiguille, tube et poche) est stérile et à usage unique. Le prélèvement est effectué dans des conditions strictes d'hygiène par une personne spécialement qualifiée.

### Le don de sang total

L'infirmier(e) prélève une poche de sang ainsi que des tubes échantillons permettant d'effectuer les contrôles biologiques. Il permet la préparation d'un concentré de globules rouges, d'un concentré de plaquettes et d'une unité de plasma. Le plasma permet aussi la préparation de bio-médicaments. Il dure 8 à 12 minutes pour un volume de moins de 500 mL.

### Le don en aphérèse

Le don en aphérèse permet de réaliser la séparation des composants du sang pendant le don. Le but est de recueillir un ou des composants (plasma, plaquettes, globules rouges) en quantité plus importante que celle obtenue à partir d'un don de sang total. Il est pratiqué à l'aide d'un séparateur de cellules, appareil muni de détecteurs et de systèmes de sécurité (alarmes), et d'un dispositif à usage unique et entièrement clos, évitant tout contact sanguin avec l'appareil. Un anticoagulant est utilisé au cours du prélèvement qui s'effectue en plusieurs cycles et les composants non prélevés vous sont restitués. La durée du don varie de 45 à 90 minutes. Le volume prélevé fixé réglementairement ne dépasse pas 750 ml pour le don de plasma et 650 ml pour le don de plaquettes.

À chacune des étapes de votre don, vous serez accueilli(e) par des professionnels de l'Établissement français du sang qui répondront, si vous le souhaitez, à toutes vos questions.

# 1

**Vous êtes accueilli(e)  
et inscrit(e) pour votre don**

# 2

**Vous remplissez le questionnaire**

# 3

**Vous rencontrez  
le médecin ou l'infirmier(e)  
pour l'entretien prédon**

# 4

**Vous effectuez votre don de  
sang, de plaquettes, de plasma**

# 5

**Vous êtes accueilli(e) dans  
l'espace repos où une collation  
vous sera offerte**



**Des bénévoles, membres  
d'associations de donneurs  
de sang, assurent parfois  
l'accueil des donneurs et  
peuvent servir la collation.  
Leur présence participe  
à faire du don du sang un  
moment convivial.**



## QUE DEVIENT VOTRE DON ?

### Utilisation thérapeutique

Les produits sanguins issus des dons sont indispensables pour traiter les très nombreuses personnes malades (cancers, leucémies...), victimes d'accident, ou qui vont subir une lourde intervention chirurgicale.

### Utilisation non thérapeutique (notamment à usage de laboratoire, de recherche ou d'enseignement)

L'EFS fournit à certains partenaires ou à ses propres laboratoires des éléments du sang indispensables à l'enseignement, à la fabrication de réactifs pour des analyses biologiques, à des laboratoires de recherche. Lorsque tout ou partie du don ne peut être utilisé pour un patient, il peut être réorienté vers ce type d'utilisation au lieu d'être détruit.

Dans certains cas, un don à usage non thérapeutique vous est directement proposé, soit en raison des caractéristiques de votre sang, soit parce que l'entretien révèle une contre-indication à l'utilisation pour un patient. Dans tous les cas, votre accord écrit est nécessaire, et vous pourrez poser toutes les questions lors de l'entretien.

## DES ÉCHANTILLONS DE SANG SONT PRÉLEVÉS À CHAQUE DON

Ils permettent de dépister les éventuels virus (VIH, hépatites B et C), ainsi que d'autres agents transmissibles par le sang (syphilis, parasites) qui peuvent mettre en danger la santé des malades.

Si une anomalie est détectée, l'unité prélevée n'est pas transfusée.

Si nécessaire, des tests supplémentaires peuvent être alors réalisés. L'EFS vous informe alors personnellement et vous précise si vous pouvez ou non poursuivre vos dons de sang.

## INCIDENTS ÉVENTUELS

Un malaise peut parfois survenir à l'occasion d'un don. Appelé malaise vagal, il est dû à une baisse passagère de la tension artérielle et favorisé par l'anxiété. Il peut arriver qu'un malaise survienne dans les heures qui suivent le don. Comme pour toute prise de sang, un hématome peut survenir au point de ponction. Il disparaît en quelques jours. En cas de sensation d'inconfort, pendant ou après le don, signalez-le sans délai au personnel de l'EFS.

Le citrate, anticoagulant utilisé au cours des aphérèses, peut entraîner des sensations particulières chez certains donneurs (1 à 10% des cas) : fourmillements des lèvres ou des doigts, sensation de goût métallique, exceptionnellement contractures musculaires. Ces manifestations sont dues à la diminution temporaire du calcium présent dans le sang. Dès les premiers signes ressentis, signalez-le à l'infirmière qui ralentira la pompe du séparateur et pourra vous donner du calcium par voie orale et ainsi les faire disparaître.

Le personnel vous remettra un document (document post-don) à conserver qui contient quelques recommandations simples pour éviter ces désagréments. Il est notamment important de boire avant et après le don, et de respecter le temps de repos nécessaire lors de la collation.

## INFORMATION BIOTHÈQUE

Un échantillon de votre plasma sera congelé et conservé pendant 3 ans après votre don. Cette précaution permet de réaliser à distance des analyses complémentaires, notamment en cas d'apparition d'une anomalie chez un patient ayant reçu des transfusions à partir de votre sang. Cet échantillon pourra éventuellement être utilisé pour des études épidémiologiques utiles à la santé publique.

**Pour plus d'informations sur le don de sang ou pour connaître les autres sites de collecte dans toute la France :**

**0 800 109 900**

**Service & appel gratuits**

En application des dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée, nous vous informons que certaines des informations qui vous sont demandées notamment à l'occasion du questionnaire prédon et de l'entretien préalable au don feront l'objet d'un enregistrement informatique par l'Établissement français du sang ainsi que certaines informations vous concernant collectées à l'occasion du don de sang lui-même. Les résultats de qualification biologique du don feront l'objet d'un traitement informatique par l'Établissement français du sang. Ce traitement est destiné à permettre la gestion des donneurs et des receveurs de sang. Vous disposez d'un droit d'accès, et, en cas d'inexactitude, de rectification et de suppression. Pour exercer ces droits, il suffit de vous adresser au directeur de l'établissement de transfusion sanguine de la région dont dépend le site de collecte. Toutes les mesures nécessaires sont prises pour assurer la protection, la sécurité et la confidentialité des données personnelles concernant le donneur, fournies et collectées par nos services lors de l'entretien prédon et du don en ce compris des résultats de qualification biologique du don, afin d'empêcher la divulgation non autorisée des données traitées et notamment de l'identité du donneur, des informations relatives à sa santé et des résultats des examens pratiqués.

### INFORMATION PRÉDON

[dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)